

**COMPTE RENDU DE LA TROISIEME SESSION DU COMITE ITIE
DU 21 FEVRIER 2019,**

Monsieur Gabriel DODO NDOCKE, Ministre des Mines de l'Industrie et du Développement Technologique et Vice-Président du Comité ITIE a ouvert le jeudi 21 février 2019 à partir de 10h34mn en son siège, la deuxième session de l'année 2019.

Ont pris part à la dite session, le Ministre Délégué auprès du Ministre des Finances, Monsieur Abdoulaye YAOUBA ainsi que les membres du Comité et du Secrétariat Permanent dont les noms figurent sur la feuille de présence ci-jointe.

Avant l'ouverture des travaux, le **Président de séance**, a souhaité qu'une minute de silence soit observée en la mémoire de Monsieur Michel MAHOUE, ancien membre du Comité siégeant pour le compte du MINJUSTICE. Il a ensuite annoncé un seul point inscrit à l'ordre du jour, entériné par le Comité et portant sur **l'examen et l'adoption de la version pré-finale du rapport ITIE 2016**. En raison de contraintes liées à leurs agendas respectifs, le **Président de séance** et le Ministre délégué auprès du MINFI ont annoncé leur départ après avoir proposé et obtenu la désignation du représentant de la Présidence de la République comme **Président de séance** pour la suite des travaux.

I- Examen et adoption de la version pré-finale du rapport ITIE 2016

Pour situer ce point, le **Président de séance** a passé la parole à Madame le **Secrétaire Permanent** qui a expliqué au Comité que la date limite de publication du rapport sus-indiqué était le 31 décembre 2018. Mais sous l'impulsion du Président du Comité, le Cameroun a demandé une dérogation pour le 22 février 2019 et que de fortes contraintes de temps pesaient sur notre pays pour l'adoption dudit rapport dans ce nouveau délai. Elle a indiqué qu'après transmission de la version provisoire au Secrétariat Permanent par le cabinet BDO, un groupe ad hoc a été mis en place en vue de procéder à sa relecture approfondie. Pour terminer son propos, elle a articulé la présente session autour des interventions de l'Administrateur Indépendant (AI), du Groupe Ad hoc, et de l'ouverture des discussions.

1- Présentation de la version pré-finale du rapport ITIE 2016 par l'Administrateur Indépendant

M. Karim LOURIMI, Administrateur Indépendant, a passé en revue les perspectives économiques mondiales, le déroulement de la mission de cadrage, les points saillants du rapport de cadrage adopté par le Comité le 18 décembre 2018. Pour la présentation proprement dite de la version pré-finale du rapport ITIE 2016, il est revenu sur : les revenus du secteur extractif, la contribution dans l'économie, les résultats des travaux de rapprochement, l'exhaustivité, assurance des données, les recommandations, etc. A la fin de son exposé, il a préconisé, pour la réussite de la prochaine Validation, que le Cameroun évolue sur le contenu local, les Transferts Infranationaux, la Propriété réelle etc.

Au sujet des résultats des travaux de rapprochement, le conciliateur a éclairé la lanterne du Comité en soulignant qu'il y a des écarts dans le rapport ITIE 2016 au niveau des données de production (paiement fait par PERENCO à la SNH). A la fin de son propos, l'Administrateur Indépendant a suggéré au Comité d'utiliser la synthèse de sa présentation dans le cadre des activités de sensibilisation/communication ITIE.

2- Intervention du Groupe Ad Hoc chargé de la relecture et des corrections de la version pré-finale du rapport ITIE 2016

M. NDOUOP NJIKAM Ibrahim, Team Leader du Groupe Ad Hoc, a indiqué que le mandat de son équipe était d'effectuer la relecture du rapport ITIE provisoire, du rapport pré-final sur la base des observations transmises au conciliateur, le mercredi 13 février 2019 par vidéo conférence. De manière générale, il a indiqué que le rapport pré-final a connu des aménagements remarquables, même si quelques observations sur la forme persistent.

Il a indiqué au conciliateur les éléments pas suffisamment pris en compte aux pages 14, 16, 29, 36, 41, 48, 52, 63, 75, 90, de la version pré-finale du rapport ITIE 2016 ainsi que les propositions d'améliorations (Cf. *rapport du groupe ad hoc sur la relecture de la version pré-finale du rapport ITIE 2016*). Il a ajouté séance tenante les éléments de la page 73 troisième paragraphe sur la rétrocession du stock d'or au MINFI.

Le groupe Ad Hoc a formulé des recommandations à l'endroit du Conciliateur, des entreprises et du Comité (Cf. *rapport du groupe ad hoc sur la relecture de la version pré-finale du rapport ITIE 2016*).

3- Ouverture des discussions

Le Dr EMINI, représentant des Services du Premier Ministre, est revenu sur la forme et la nécessité d'intégrer un résumé exécutif en lieu et place du sommaire. Il note que l'analyse du rapport 2016 est incomplète (Cf. pages 15, 76, 76, 86, 87) notamment au niveau de la soixantaine de tableaux qui ne sont pas répertoriés (titre, source, etc.). Sur la contribution du secteur extractif à l'emploi, il a suggéré au conciliateur de mentionner que ladite contribution est faible dans tous les pays africains de mise en œuvre.

M. Blasius NGOME (UJC), a souhaité que le tableau des recommandations soit repris car ce qui est formulé comme constatation est en réalité une recommandation. Il est revenu sur les pages 83 et 84 du rapport ITIE 2016, sur la divulgation des contrats.

M. André KOUNG (CEPCA), après avoir indiqué au représentant de **Transparency International** que le rapport ITIE est destiné au public camerounais, a souhaité connaître les raisons pour lesquelles le CAPAM n'avait pas rétrocédé de l'or au MINFI au cours de la période sous revue.

Le Coordonnateur du CAPAM, a expliqué que c'est en 2017 que ladite rétrocession a été effectuée, car, il n'est rétrocédé que de l'or fusionné.

Le représentant du FEICOM pour sa part, est revenu sur les Transferts Infranationaux (TIN) notamment sur le compte 421. Ses explications lui ont permis de conclure qu'il est possible d'avoir toutes les informations sur les TIN, mais le souci actuellement porte sur les contraintes de temps liées au déroulement de la conciliation.

Le représentant de La Chambre des Comptes, a proposé de créer auprès de la SNH une paierie spécialisée en vue de clarifier ses interventions.

La contribution de **M. MATIP (Addax)**, a porté sur le tableau 4 en page 15 du rapport portant sur la production du diamant. Il a observé que ladite production est inférieure aux quantités exportées et que le Cameroun étant membre du Processus de Kimberley (PK), il faille clarifier cette différence dans le rapport en cours d'adoption. Il a relevé que les intrants mentionnés comme produits par CIMENCAM entrent plutôt dans la fabrication du ciment et que le Cameroun ne produit pas le gypse.

Le représentant de la CONAC, a relevé que lors de la dernière session, les membres du Comité ITIE avaient fait des propositions d'améliorations qui ne semblent pas avoir été prises en compte dans le rapport. ? Il a souhaité savoir si toutes les observations de la dernière session ont été introduites ou le seront avant la publication. Il a souhaité connaître le sort réservé à la sous traitance locale demandée par le Comité.

Le Président de séance, a proposé à tous les membres de l'ITIE désireux d'apporter leurs contributions à l'amélioration du rapport ITIE 2016 de rester après la session pour les transmettre au conciliateur et s'assurer qu'ils ont été pris en compte.

En ce qui concerne la production du résumé exécutif, **M. Karim LOURIMI** a proposé de combiner les deux sections portant sur l'introduction et les chiffres clés du rapport ITIE. Il a indiqué que le tableau 19 est retranscrit comme tel et vient du Trésor Public. Il a promis d'ajouter la table de matière.

Revenant sur la proposition du représentant des services du Premier ministre, d'intégrer l'analyse pour aider à mieux comprendre les différents rapports, le conciliateur a indiqué que ses Termes de Référence ne prévoyaient pas l'analyse, mais que cette doléance sera prise en compte dans le rapport ITIE 2017. Il a surtout tenu à indiquer qu'il revient aux médias, aux citoyens de faire cette analyse. Les informations de la section 6.1 seront améliorées dans le canevas indiqué. Pour ce qui est des contributions de **monsieur MATIP (ADDAX)**, le conciliateur s'est proposé de les prendre en compte dans la version finale. Dans la même veine, s'agissant des exportations de diamant, on ne peut pas exporter ce qui n'a pas été produit et il faut tenir compte des stocks ; une note explicative peut aider à mieux comprendre cette partie.

S'agissant de la production des versions anglaises des différents rapports, le conciliateur a indiqué que de fortes contraintes de délais qui pesaient sur la production du présent rapport au 22 février 2019, n'ont pas permis de produire la version anglaise pour cette session. La version anglaise du rapport ITIE sera produite en fin mars. Répondant au représentant de la CONAC, il a indiqué que le sous-traitant local ACSIS a été associé tout au long de la conciliation.

Le représentant du MINJUSTICE, a précisé qu'il faille s'assurer que les améliorations formulées au cours de la dernière session ont été prises en compte.

M. Christian NOUE (SNH), a salué les uns et les autres pour leur esprit critique en vue de l'amélioration du rapport et a souhaité qu'il faille faire le suivi avec le conciliateur pour voir ce qui a été pris en compte.

S'agissant de la mention DGI/DGE dans le cadre des Transferts Infranationaux, **le Coordonnateur du PSRME à la DGI**, a indiqué que le compte 421 est un fourre-tout et que les dysfonctionnements relevés par le conciliateur peuvent s'expliquer par les déclarations d'impôts des entreprises soit au siège de l'entreprise ou dans les communes riveraines. Les communes riveraines devraient être associées au suivi de la déclaration des transferts infranationaux. Il y a au niveau de la DGI des soucis d'informatisation. Par contre, il y aura une nette évolution pour l'exercice 2017. Au niveau du MINFI, nous avons prescrit dans ce registre, plus de synergie entre la DGTCFM et la DGI.

Le point focal de l'Institut National de la Statistique (INS), est revenu sur la section relative à la contribution aux exportations en page 79 et a indiqué qu'il fallait changer les totaux des exportations afin de les porter à 1134,6 et le pourcentage à 21,9 %.

Le représentant de Noble Energy, a porté sa contribution sur la divulgation de contrats en page 83. Pour lui, les contrats pétroliers ne sont pas secrets. La confidentialité c'est pour les données pétrolières et non le contrat. Par conséquent, le débat ne porte pas sur les contrats, mais les données qui y sont contenues.

Mme le Secrétaire Permanent a rappelé que cette session d'adoption du rapport ITIE 2016 devait être suivie le lendemain de l'atelier de présentation au public du rapport ITIE 2016. En se référant au programme qui avait été communiqué entretemps aux membres de l'ITIE, elle a expliqué que comme de tradition, chaque collègue devait prononcer un discours. Après les différentes allocutions, l'atelier se poursuivrait par la présentation au public du rapport ITIE 2016 par le Cabinet BDO suivie d'échanges.

M. MATIP (ADDAX), a déclaré pour sa part que le collège des industries doit obtenir l'approbation de la hiérarchie avant de faire un discours et que le délai est assez court.

Mme le Secrétaire Permanent, a rappelé que le programme leur avait été transmis à temps. Elle a prié les uns et les autres à être présents à l'hôtel Hilton dès 10 heures pour l'enregistrement des participants.

La version pré-finale a été adoptée sous réserve de la prise en compte des contributions des membres de l'ITIE formulées ce 21 février 2019.

Après avoir conviés les uns et les autres à rester mobilisés et à prendre part massivement à l'atelier de publication, le **Président** a levé la séance à 13h 46 minutes.

Le Rapporteur de séance

Le Président du Comité,

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTERE DES FINANCES

COMITE ITIE

Secrétariat Technique
Tél/Fax : (237) 222 22 08 67
E-mail : secretariatitiecmr@gmail.com

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI FOLLOW-UP COMMITTEE

N° _____/MINFI/ITIE/C/SP/

Yaoundé, le 21 février 2019

RESOLUTION DE LA TROISIEME SESSION DU COMITE ITIE DU 21 FEVRIER 2019

La résolution ci-après a été adoptée à l'issue de la session du Comité du 21 février 2019 :

N°	<u>POINT(S) A L'ORDRE DU JOUR</u>	<u>RESOLUTION(S)</u>
1.	Examen et adoption de la version pré-finale du rapport ITIE 2016	(1)-adopter la version pré-finale sous réserve de la prise en compte des contributions formulées ce 21 février 2019 par les membres du Comité ITIE

Le Président du Comité ITIE